

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**CONSEIL EXECUTIF
CINQUIEME SESSION ORDINAIRE
25 JUIN – 3 JUILLET 2004
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

EX.CL/ 125 (V)i

**RAPPORT DE LA PREMIERE CONFERENCE DES MINISTRES DU
NEPAD
SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE
JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD)
3-7 NOVEMBRE 2003**

A. Introduction

1. En novembre 2003, le Secrétariat du NEPAD et le Département de la science et de la technologie du Ministère des Arts, de la culture et de la science et de la technologie de la République d'Afrique du Sud ont organisé à Johannesburg la première Conférence des Ministres du NEPAD sur la science et la technologie. La Commission a été invitée à assister à la réunion.

2. La Conférence s'est tenue à deux niveaux :

- Au niveau des experts et des hauts fonctionnaires, du 3 au 5 novembre 2003 et ;
- Au niveau des Ministres, du 6 au 7 novembre 2003.

3. Trente-trois (33) Etats membres étaient représentés à la réunion et dix-sept (17) de ces délégations étaient dirigées par des Ministres ou des Vice-Ministres.

B. Objectif de la réunion

4. L'objectif de la réunion était, en s'inspirant du Forum organisé par le Secrétariat du NEPAD, en collaboration avec le Département de la science et de la technologie de la République d'Afrique du Sud du 17 au 19 février 2003 sur le thème : « Mettre en place une plate-forme commune pour la science et la technologie en Afrique » et dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations de ce Forum, de fixer les priorités et d'élaborer des stratégies dans le domaine de la science et de la technologie pour le développement en Afrique dans le cadre du NEPAD. L'une des principales recommandations du Forum était la mise en place d'un Forum de haut niveau ou d'une Commission des Ministres africains ou des conseillers présidentiels chargés des questions de science et de technologie. « Le Forum/Commission des Ministres sera la principale plate-forme régionale où la politique générale et les questions politiques concernant le développement et l'application de la science et de la technologie seront examinées. Il fournira spécifiquement l'orientation politique de haut niveau au processus d'élaboration et d'adoption des plans d'action et des initiatives spécifiques du NEPAD concernant la science et la technologie. »

C. Objectifs de la réunion

5. Les objectifs de la réunion pourraient se résumer comme suit :

- Mettre en place un Forum/Commission ministérielle du NEPAD sur la science et la technologie.
- Prendre les décisions appropriées sur les questions et les domaines clefs qui doivent constituer un Cadre stratégique et un Plan d'action africain/du NEPAD sur la science et la technologie.

- Adopter le Plan d'action du NEPAD sur la science et la technologie.

D. Thèmes de la Conférence

6. Pour réaliser ces objectifs, il a été proposé d'articuler la structure autour des thèmes suivants qui guideront les travaux :

- Connaissance du paysage de la science et de la technologie de l'Afrique.
- Espace politique approprié pour assurer le renforcement et l'application efficace des capacités scientifiques et technologiques de l'Afrique.
- La science, la technologie et les innovations pour créer des richesses à partir des abondantes ressources naturelles et pour réduire la pauvreté.
- L'investissement dans la science et la technologie et le financement de la recherche-développement.
- Rôle des Centres d'excellence dans le renforcement et l'utilisation des capacités scientifiques et technologiques de l'Afrique.
- Mobilisation et utilisation effectives du nombre considérable de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens de la région et de la diaspora.
- La science et la technologie en tant que composantes intégrées des programmes prioritaires du NEPAD.
- La coopération régionale et internationale.

E. Points forts des débats

7. Au cours des deux réunions, que ce soit au niveau des experts/hauts fonctionnaires ou des Ministres, tous les participants ont estimé que :

- La science et la technologie sont la clef du développement économique et social d'un pays donné, d'un groupe de pays ou d'une région et de l'ensemble du continent africain et que la science et la technologie joueront un rôle important dans la promotion de la transformation économique de l'Afrique et du développement durable.
- A cet effet, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques et des stratégies harmonisées qui peuvent rassembler les Etats

membres pour coopérer et collaborer dans le domaine de la science et de la technologie ; il est reconnu que dans la situation actuelle, aucun pays africain ne peut se développer seul.

- Dans la promotion de la science et de la technologie, une attention particulière doit être accordée à ce qui suit :
 - Accorder la plus grande importance à la science et à la technologie et leur application au niveau de la prise de décisions des chefs d'Etat et de gouvernement.
 - Lier les politiques en matière de science et de technologie à celles concernant l'industrie, l'infrastructure, l'énergie, la santé, l'éducation, le commerce, l'alimentation, l'eau et l'environnement pour n'en citer que quelques-unes.
 - Considérer la science et la technologie ainsi que la recherche-développement (R-D) comme un secteur multisectoriel et intersectoriel qui appuie le développement et les activités des autres secteurs.
 - Adopter une approche intégrée pour renforcer la coopération entre les secteurs public et privé ; le développement de la science et de la technologie en Afrique doit être déterminé par la demande et doit porter sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population.
 - Explorer de nouveaux moyens novateurs permettant aux gouvernements et à tous les acteurs concernés de trouver des solutions durables aux préoccupations des populations de l'Afrique.
 - Promouvoir les innovations en tant qu'aboutissement des efforts de la recherche-développement.

F. Conclusions de la Conférence

8. A l'issue des travaux, la Conférence a adopté deux principaux documents, à savoir : une Déclaration de la première Conférence des Ministres du NEPAD sur la science et la technologie et un Plan d'action sur la science et la technologie (la version finale sera transmise par le Secrétariat du NEPAD).

- a) Dans **la Déclaration**, les Ministres s'engagent ou se réengagent en faveur d'un certain nombre de principes et d'actions à mettre en œuvre aux niveaux national, régional et continental, y compris la nécessité de considérer la science et la technologie comme des instruments prioritaires de développement économique et social au plus haut niveau de leurs gouvernements, la création de conditions propices appropriées pour le progrès de la science et de

la technologie dans leurs pays et sur le continent ; l'amélioration de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine du développement et de l'application de la science et de la technologie ; la mise en place de réseaux de centres d'excellence en science et technologie, l'augmentation des dépenses publiques au titre de la recherche-développement à au moins 1% du PIB par an.

- b) Le **Plan d'action** s'articule autour de trois principaux domaines qui sont : le Programme-phare la Structure de la gouvernance et les Mécanismes de financement. Le Plan d'action a identifié douze (12) domaines prioritaires du Programme-phare pour lesquels des programmes plus détaillés (programmes de travail) seront élaborés au cours d'une période d'un an.
- c) La Conférence a également adopté une **Structure de gouvernance** pour les activités du NEPAD dans la science et la technologie qui est composée d'un Conseil ministériel pour la science et la technologie et d'un Comité directeur pour la science et la technologie pour superviser le travail du Secrétariat du NEPAD dans le domaine de la science et de la technologie.

9. La Déclaration de la première Conférence des Ministres du NEPAD sur la science et la technologie est soumise au Conseil, pour adoption.

**DECLARATION
DE LA
PREMIERE CONFERENCE DES MINISTRES DU NEPAD
SUR
LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

Adoptée le 7 novembre 2003

Johannesburg (Afrique du Sud)

Nous, Ministres chargés de la science et de la technologie dans les pays africains, réunis en notre Conférence inaugurale dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), du 6 au 7 novembre 2003 à Johannesburg (Afrique du Sud) ;

Motivés par l'engagement solennel pris par nos chefs d'Etat et de gouvernement en adoptant le NEPAD comme le cadre socio-économique pour l'intégration régionale, l'éradication de la pauvreté et le développement durable ;

Rappelant l'Article 3 de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) qui stipule la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier en science et technologie pour accélérer le développement du continent ;

Ayant à l'esprit que la réalisation des objectifs du NEPAD et ceux des initiatives d'appui telles que les objectifs de développement du Millénaire et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable, fait l'objet d'une attention considérable de la part des dirigeants africains et des partenaires de développement de l'Afrique ;

Convaincus que les progrès scientifiques et les innovations technologiques sont le moteur de la croissance économique et du développement durable ;

Soulignant l'importance de l'adoption d'approches multidisciplinaires, notamment les sciences sociales ou humaines dans la recherche-développement,

Reconnaissant que la capacité de nos pays à créer, diffuser et utiliser les connaissances scientifiques et techniques est un important facteur déterminant de notre capacité à profiter du commerce international et à entrer en compétition, d'une manière efficace, dans l'économie mondiale ainsi qu'à améliorer la qualité de la vie de nos populations ;

Réalisant que le fossé entre les pays riches et les pays pauvres, en termes de revenu réel, est dû, dans une large mesure, aux différences dans l'acquisition, l'accumulation et l'utilisation de la science et de la technologie ;

Résolus en outre à relever efficacement le défi de la sécurité alimentaire de la dégradation de l'environnement, des maladies, de l'insuffisance des moyens de communication, de l'éradication de la pauvreté et de la marginalisation de l'Afrique dans l'économie mondiale ;

Guidés par les débats et les conclusions de l'Atelier régional sur « Elaboration d'une Plate-forme commune pour la science et la technologie » tenu du 17 au 19 février 2003 à Johannesburg (Afrique du Sud), ainsi que la réunion préparatoire à la présente Conférence tenue du 13 au 15 octobre 2003 à Nairobi (Kenya) ;

NOUS ENGAGEONS A :

- 1. Reconnaître** la nécessité de développer la science et la technologie comme instruments prioritaires de développement économique et social au plus haut niveau de nos gouvernements ;
- 2. Souligner** la nécessité d'adopter des politiques et des stratégies en matière de science et de technologie qui permettent le développement durable et l'éradication de la pauvreté ;
- 3. Trouver** les voies et moyens de renforcer individuellement et collectivement les systèmes scientifiques, technologiques et d'innovations de nos pays en vue de réaliser le développement durable et l'intégration dans l'économie mondiale ;
- 4. Réaffirmer** notre engagement à la promotion, dans nos pays, de la recherche scientifique et des innovations technologiques et leurs applications, en particulier dans le domaine de l'éradication de la pauvreté, la recherche de solutions à la sécurité alimentaire, la malnutrition, la situation des sans-abris, le chômage, le manque d'énergie abordable et la lutte contre les maladies, en particulier le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme ;
- 5. Créer** les conditions propices appropriées au progrès de la science et de la technologie dans nos pays et dans le continent ;
- 6. Mettre en place** un Conseil des Ministres de la science et de la technologie faisant office d'organe de prise de décision et de gouvernance pour la science et la technologie dans le cadre du NEPAD ;
- 7. Reconnaître** avec fierté l'abondance des connaissances et des technologies locales accumulées au cours des millénaires et les promouvoir, protéger et développer en tant que composantes cruciales de la science, de la technologie et des systèmes d'innovations ;
- 8. Réaffirmer** notre engagement à mettre en œuvre toutes les mesures possibles pour accroître les dépenses publiques au titre de la recherche-développement à au moins 1% du PIB par an ;

- 9. Mettre en place** des politiques et un environnement réglementaire appropriés, y compris la protection de la propriété intellectuelle pour encourager le secteur privé à investir dans la recherche-développement ;
- 10. Etablir** des réseaux de centres d'excellence en science et technologie dans le cadre du NEPAD.
- 11. Améliorer** la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine du développement et de l'application de la science et de la technologie ;
- 12. Elaborer et** adopter des séries communes d'indicateurs pour nos systèmes d'innovations nationaux et régionaux.
- 13. Renforcer** les stratégies et consensus régionaux pour dissiper les préoccupations découlant des progrès des nouvelles technologies, notamment la biotechnologie, la nanotechnologie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- 14. Mettre en oeuvre** des programmes nationaux pour promouvoir la compréhension de la science et de la technologie au niveau des populations et leur rôle dans le développement ;
- 15. Améliorer** la qualité de l'inscription dans les disciplines scientifiques, technologies, mathématiques et techniques ;
- 16. Assurer** la coordination des questions scientifiques et technologiques entre les différents secteurs du gouvernement et promouvoir le dialogue entre les parties prenantes dans la communauté scientifique et technologique ;
- 17. Promouvoir** la coordination des départements de la science et de la technologie et veiller à ce que l'expertise et les expériences acquises dans les diverses institutions nationales soient partagées dans tout le continent.

EN CONSEQUENCE, ADOPTONS l'esquisse du plan d'action comme base pour la formulation du Plan d'action du NEPAD sur la science et la technologie qui sera finalisé douze mois après la présente Conférence.

RECOMMANDONS que le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur la mise en œuvre du NEPAD examine et soumette la présente Déclaration au Sommet de l'Union africaine.

EXPRIMONS notre profonde gratitude à Dr. Ben Ngubane, ministre des Arts, de la culture, de la science et de la technologie d'Afrique du Sud pour avoir présidé et dirigé avec clairvoyance les travaux de la Conférence et le prions de transmettre à S.E. le Président Mbeki, au peuple et au Gouvernement d'Afrique du Sud nos sincères remerciements pour la chaleureuse hospitalité et l'excellente assistance matérielle et logistique que nous avons reçues depuis notre arrivée.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2004

Report of the first NEPAD ministerial
conference on science and technology
Johannesburg, South Africa: 3-7
November 2003

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4402>

Downloaded from African Union Common Repository